

Normes d'utilisation

Zone de protection

La zone de protection définit l'espace autour du logo de Santé Québec à laisser libre de tout élément graphique ou textuel afin d'en assurer la mise en valeur optimale. Elle est déterminée à partir de mesures de référence tirées du symbole.

Le cercle situé au centre du symbole, aligné avec le texte du logo, sert à établir la zone de protection à respecter tout autour du logo.

La largeur du point indique, pour sa part, l'espace à maintenir entre le symbole et le texte qui composent le logo.



Zone de protection



Taille minimale du logo

Afin d'assurer une visibilité optimale du logo de Santé Québec, le respect des dimensions minimales requises est essentiel.

La hauteur du logo, en se basant sur la hauteur du symbole, doit être d'au moins :

- 50 pixels pour une utilisation numérique;
- 0,52 pouce ou 1,32 cm pour les visuels imprimés.

Si un document est trop petit pour que le logo y soit apposé en incluant la zone de protection, il faut en changer le format pour qu'il puisse accueillir convenablement les éléments obligatoires.

Ces dimensions minimales sont valides en tout temps, même lorsque les outils de communication sont réalisés par un fournisseur tiers ou par un partenaire.



Texte de remplacement standardisé

En veillant à ce que nos communications soient claires et accessibles, nous facilitons l'orientation, la prise de décision et l'accès à l'information pour toutes et tous, peu importe leurs capacités ou leur contexte.

Lorsque le logo de Santé Québec est visible sur un document numérique, il doit être accompagné de sa description textuelle standardisée (texte de remplacement) :

Logo de Santé Québec, composé du nom « Santé Québec » et d'un symbole graphique.

Avant de rendre un document disponible, veuillez utiliser l'outil de vérification d'accessibilité pour valider la présence du texte de remplacement.

Texte de remplacement

Logo de Santé Québec, composé du nom « Santé Québec » et d'un symbole graphique.



Usages du logo autorisés

L'utilisation de la bonne version du logo de Santé Québec en gardant un contraste efficace, en fonction du fond utilisé, est à privilégier pour favoriser sa lisibilité.

Veuillez toujours utiliser les fichiers officiels du logo fournis par Santé Québec qui se trouvent dans la [boîte à outils](#).

Il convient d'user de discernement et de bon goût lorsqu'on se trouve dans une situation qui n'a pas été envisagée dans cette section.

En cas de doute, veuillez communiquer avec les personnes responsables de l'identité visuelle à marque@sante.quebec.



AUTORISÉ : logo en couleurs uniquement sur fond blanc ou turquoise #DEF9CF



AUTORISÉ : logo bleu Santé Québec sur fond pâle



AUTORISÉ : logo noir pour les impressions en niveaux de gris



AUTORISÉ : logo inversé uniquement sur fond uni bleu Santé Québec ou noir



AUTORISÉ : logo blanc sur fond foncé



AUTORISÉ : logo blanc sur une photo, lorsque le contraste est suffisant



AUTORISÉ : logo bleu Santé Québec sur une photo, lorsque le contraste est suffisant

Usages du logo à proscrire

Les utilisations ci-contre sont à proscrire afin de s'assurer d'utiliser le logo de Santé Québec de façon efficace.

Vous pouvez vous référer à la page précédente pour connaître les usages autorisés des différentes versions du logo.

Veuillez toujours utiliser les fichiers officiels du logo fournis par Santé Québec, qui se trouvent dans la [boîte à outils](#).

Il convient d'user de discernement et de bon goût lorsqu'on se trouve dans une situation qui n'a pas été envisagée dans cette section.

En cas de doute, veuillez communiquer avec les personnes responsables de l'identité visuelle à marque@sante.quebec.



NE PAS utiliser le logo en couleurs sur un fond coloré.



NE PAS utiliser le logo sur un fond offrant un contraste insuffisant.



NE PAS traduire le logo.



NE PAS utiliser le logo en couleurs sur une photo si le contraste est insuffisant.



NE PAS modifier la couleur du logo.



NE PAS déformer le logo.



NE PAS ajouter d'effet sur le logo.



NE PAS séparer le logo ou changer la disposition de ses composantes.



NE PAS faire pivoter le logo.



NE PAS utiliser le logo dans une résolution insuffisante.



NE PAS utiliser d'effet de transparence sur le logo.



NE PAS changer les proportions des différentes composantes du logo.

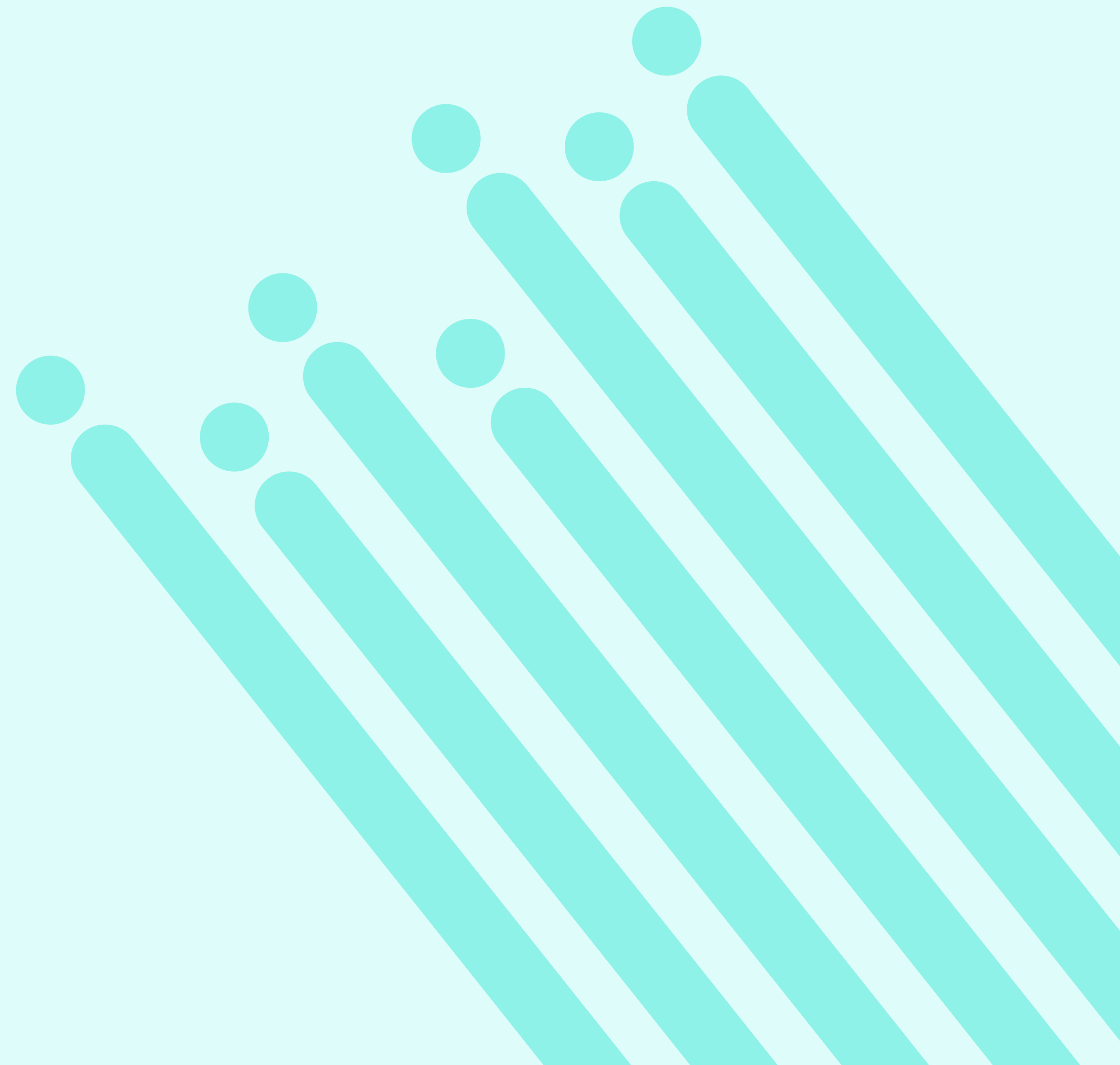
Positionnement du logo

Un symbole de notre présence

L'identité visuelle n'est pas qu'un repère. C'est la signature de notre organisation, le symbole qui rend notre présence reconnaissable et harmonieuse, peu importe le contexte dans lequel nos communications prennent forme. Elle contribue à créer une expérience stable, où la clarté et la constance renforcent la confiance.

Utiliser les éléments de l'identité visuelle avec justesse, c'est plus qu'une question de mise en page. C'est affirmer les valeurs de Santé Québec avec rigueur et cohérence, afin que chaque outil de communication reflète la même attention portée à la population.

Ainsi, peu importe le format ou le document, nos déclinaisons graphiques rassemblent nos communications sous une même identité et rappellent, en un regard, l'engagement qui nous unit à la population.

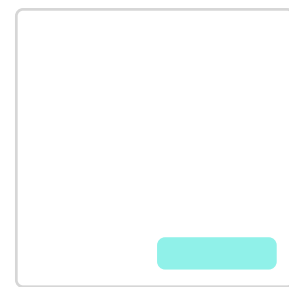


Principes généraux



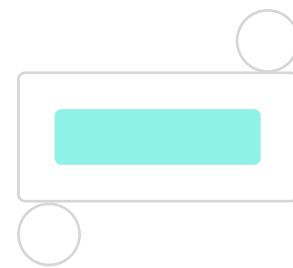
Vous avez des questions ou besoin d'accompagnement?

Référez-vous au service des communications de votre établissement ou contactez-nous à l'adresse marque@sante.quebec.



Présence obligatoire du logo

Tous les documents produits par Santé Québec doivent afficher le logo de Santé Québec afin d'assurer une identification claire et uniforme de l'organisation. Selon le type et le format du document, le logo doit être placé à des emplacements précis, comme spécifié dans les pages qui suivent.



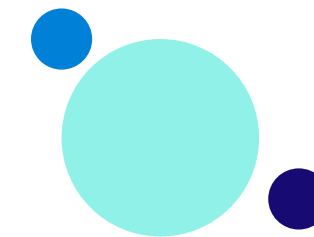
Zone de protection et taille minimale

Il est primordial de respecter [la zone de protection minimale tout autour du logo](#) afin de préserver sa lisibilité. La taille du logo doit être équilibrée visuellement en fonction de la dimension du document, en s'assurant de [respecter la taille minimale](#).



Choix de la version du logo et des couleurs

La [version appropriée du logo](#) et la [palette de couleurs](#) correspondante doivent être sélectionnées en fonction de l'usage prévu du document. Pour la consultation à l'écran, utiliser les versions RVB. Pour l'impression, privilégier les versions CMJN afin d'assurer une reproduction fidèle des couleurs.



Respect des normes de l'identité visuelle

Les normes relatives à l'identité visuelle de Santé Québec doivent être respectées en tout temps. Les éléments graphiques doivent s'intégrer de manière cohérente à l'ensemble du système visuel, notamment en ce qui concerne les styles graphiques et les couleurs.



Accessibilité des contenus et lisibilité

Une attention particulière doit être portée à l'accessibilité des contenus. Cela inclut le [choix de contrastes de couleurs adéquats](#) ainsi que l'utilisation d'une taille de police appropriée, afin de faciliter la lecture et la compréhension pour l'ensemble de la population.



Normes en contexte de partenariat

Lorsqu'un outil est développé en collaboration avec le gouvernement du Québec ou un partenaire externe, des normes particulières s'appliquent quant à l'utilisation des logos et à la présentation visuelle. Pour plus de détails, consultez la [section Collaboration et partenariat](#).

Document d'une seule page

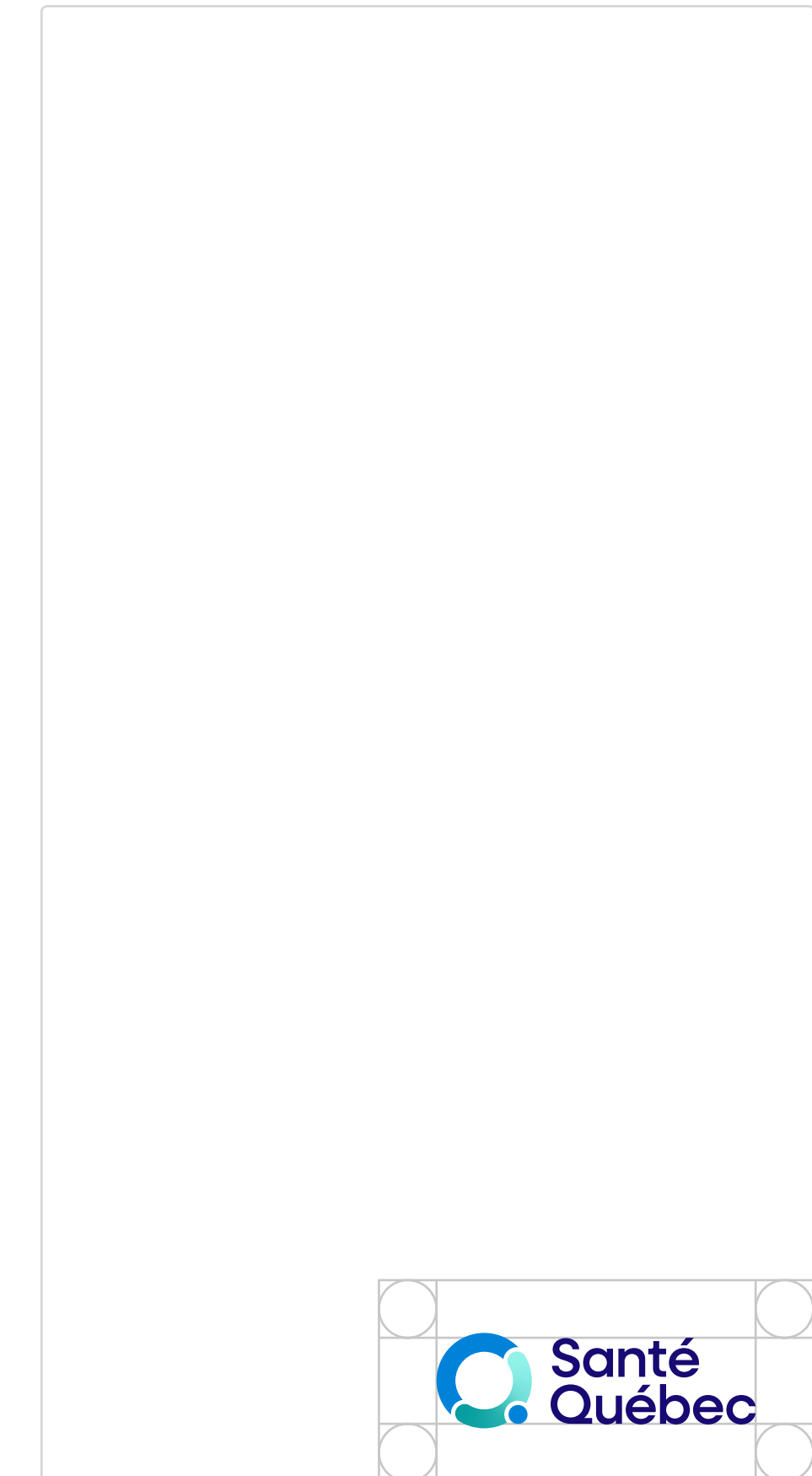
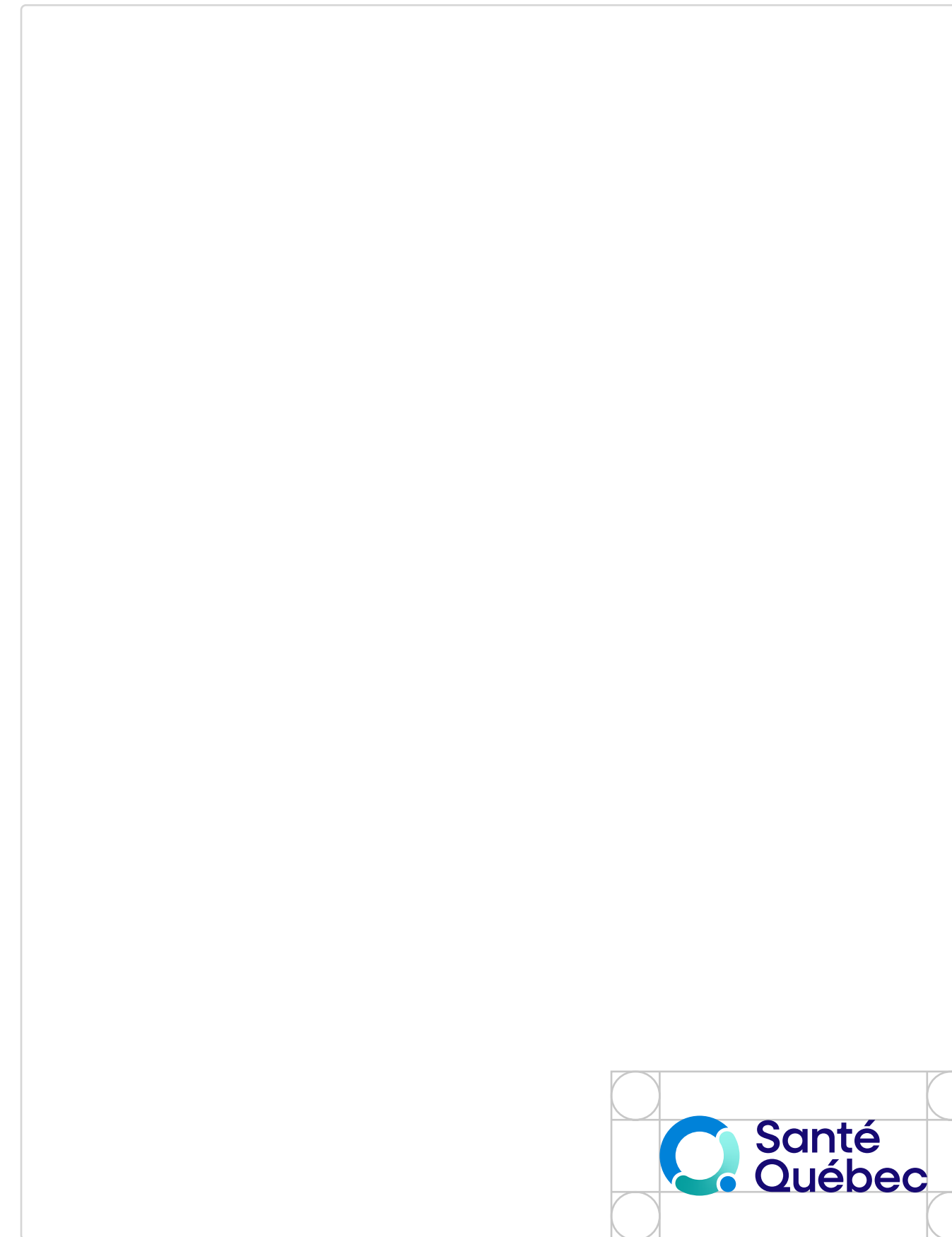
Pour les documents d'une seule page, le logo de Santé Québec doit être placé en bas à droite du document.

Exemples d'outils :

- Affiche
- Carton
- Invitation
- Calendrier

Important

Assurez-vous de respecter les [principes généraux](#) concernant le logo, les visuels développés et les communications en collaboration.



Document de plus d'une page

Pour les documents de plus d'une page, le logo de Santé Québec doit être placé en bas à droite du document sur la couverture. L'ajout du logo en dernière page est optionnel. Si vous l'ajoutez, il peut être placé à droite ou à gauche, selon la pagination. Il sera également aligné en hauteur avec le logo placé sur la première page.

Exemples d'outils :

- Dépliant
- Brochure
- Rapport
- Plan d'action
- Bulletin
- Pochette

Important

Assurez-vous de respecter les [principes généraux](#) concernant le logo, les visuels développés et les communications en collaboration.

Première page

Dernière page (optionnel)



ou



Affichage dynamique numérique

Pour les affichages dynamiques numériques, tels que les écrans de salle d'attente, le logo de Santé Québec doit être placé dans le bas, à droite. Au besoin, l'appellation de l'établissement est ajoutée dans le haut, à droite ou à gauche. S'il s'agit d'un visuel faisant la promotion de Santé Québec, la position du logo pourra varier.

Taille du texte

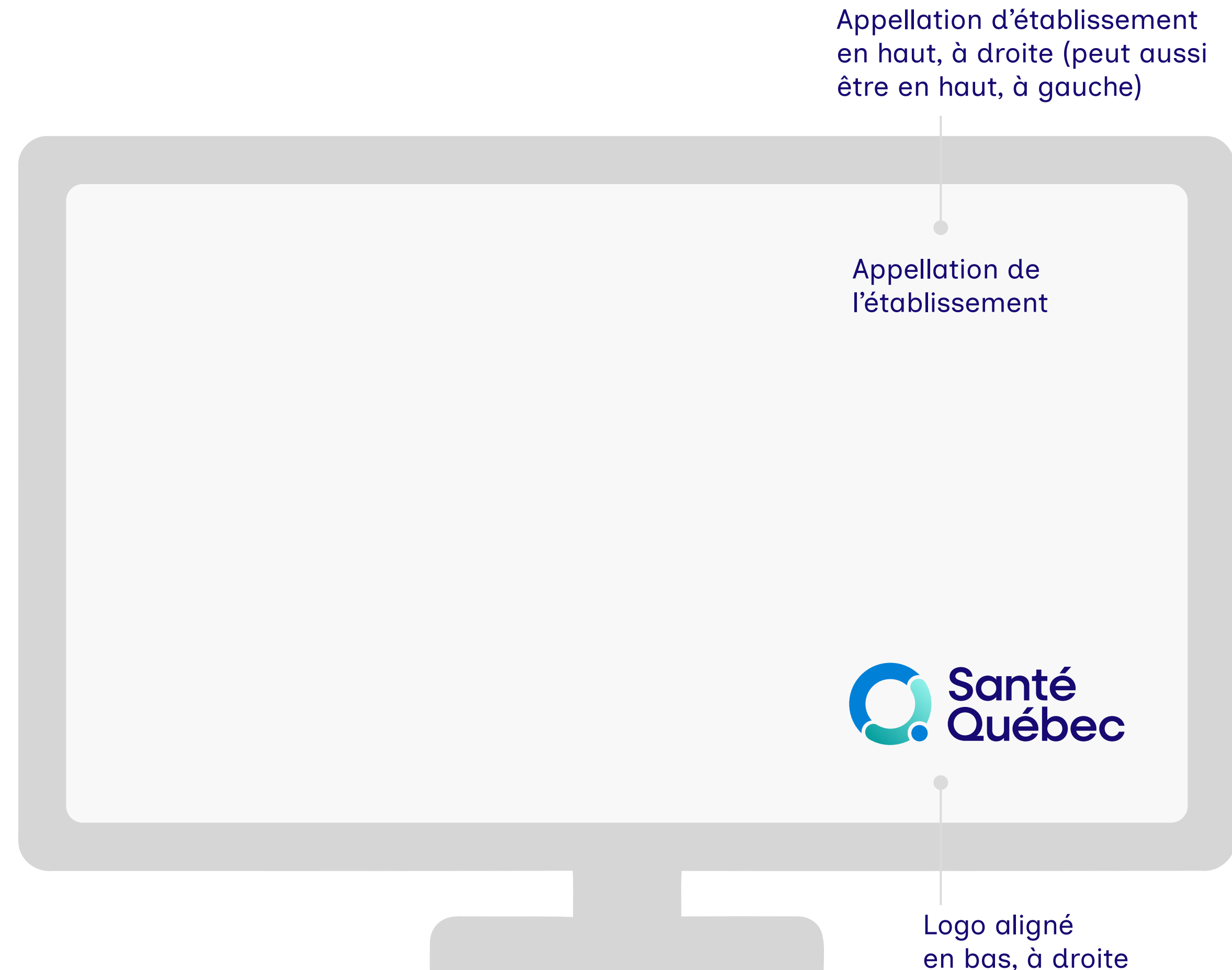
La taille du texte doit être déterminée en fonction du positionnement de l'écran, en s'assurant que le texte est bien lisible de loin.

Transitions

Il est important de laisser un temps de lecture approprié pour chaque diapositive afin d'en faciliter la compréhension. Les animations de transition doivent demeurer simples afin de ne pas nuire à la lisibilité.

Important

Assurez-vous de respecter les [principes généraux](#) concernant le logo, les visuels développés et les communications en collaboration.



Bannière et kiosque

Sur les bannières et les kiosques, le logo de Santé Québec doit être placé dans le quart supérieur du support. Il peut être aligné à droite, à gauche ou encore centré pour s'adapter à l'objectif de communication.

Taille du texte

La taille du texte doit être déterminée en fonction du contexte d'utilisation, en s'assurant que le texte est bien visible de loin.

Appellation de l'établissement

L'appellation de l'établissement ne doit pas être placée près du logo et doit être traitée comme un élément de texte, et non comme une signature visuelle.

Important

Assurez-vous de respecter les [principes généraux](#) concernant le logo, les visuels développés et les communications en collaboration.



Gabarit de présentation PowerPoint

Le gabarit de présentation PowerPoint permet d'assurer la cohérence visuelle des présentations. Fondé sur les principes de l'identité visuelle, il permet la création de présentations uniformes, indépendamment du contexte ou du contenu.

Il se compose :

- de la colorimétrie officielle;
- des polices de caractères propres à Santé Québec;
- de différentes propositions de dispositions et de couleurs d'arrière-plans;
- des styles de paragraphes normés.

Pour mieux comprendre la structure du gabarit et connaître les règles qui y sont associées, veuillez consulter la fiche explicative dans la [boîte à outils](#).

Note

Le gabarit contient plus de dispositions de couverture que celle présentée ci-contre.

Exemple de couverture du gabarit PowerPoint



Appellation de l'établissement

Mention universitaire, si requise



Logo Santé Québec sur la première diapositive seulement

Document de présentation numérique

Lorsque le contenu ou la nature d'une présentation le requiert, ou dans l'éventualité où vous devez utiliser un autre type d'application que PowerPoint, il est possible de créer des présentations personnalisées ou d'élaborer un modèle distinct, à condition de respecter les principes essentiels de l'identité visuelle :

- utiliser les [polices de caractères](#) et les [couleurs officielles](#), dans la mesure du possible;
- conserver le logo de Santé Québec au début de la présentation, visible et positionné en bas à droite, en respectant sa zone de protection ainsi qu'un contraste optimal.

Appellation de l'établissement

Si l'appellation de l'établissement est ajoutée, elle doit être placée dans le quart supérieur, à droite ou à gauche, selon la mise en page.



Fond d'écran Teams

Sur les fonds d'écran, le logo de Santé Québec doit être positionné dans le coin supérieur gauche afin de rester visible en toute circonstance. Aucun autre élément graphique ne doit se retrouver dans cette zone.

Appellation de l'établissement

Si l'appellation de l'établissement est ajoutée, elle doit être positionnée dans le coin supérieur droit de l'écran. Sa taille ne peut être plus grande que le logo de Santé Québec.

Gabarits de fonds d'écran Teams officiels

Vous pourrez trouver les fonds d'écran officiels ainsi que les gabarits personnalisables pour les établissements dans la [boîte à outils](#).

Informations personnelles

Il n'est pas recommandé d'ajouter vos informations personnelles (nom, appellation d'emploi, direction, etc.) à vos fonds d'écran.

Exemple de fond d'écran Teams



Fond d'écran Teams personnalisé

Il est permis de créer des fonds d'écran personnalisés seulement dans les situations suivantes :

- Campagnes nationales d'une durée définie
- Fêtes (ex. : Noël, Halloween, etc.)

Les principes de l'identité visuelle doivent être respectés :

- Utiliser les [polices de caractères](#) dans une taille minimale de 18 points, ainsi que les [couleurs officielles](#).
- Conserver le logo de Santé Québec dans le coin supérieur gauche, dans un [contraste de couleurs optimal](#).

Bonnes pratiques

- Créer en format 16:9, équivalant à une résolution d'au minimum 1920 x 1080 pixels.
- Respecter la zone de protection afin que les éléments importants du visuel restent visibles en tout temps.

Grille pour la création de fonds d'écran

